L'Hygiène Urbaine

Jardins publics et espaces libres

La question des espaces libres est une des plus passionnantes pour les villes modernes. La solution est sans doute facile, lorsque la cité peut être créée de toutes pièces ; mais le problème se présente complexe et difficile, quand il s'agit de l'amélioration d'une ville ancienne ou des dispositions à prendre pour son extension. Le mal vient de la mauvaise organisation des agglomérations anciennes qui se sont développées presque toutes au petit bonheur, sans règle et sans méthode, dans l'ignorance absolue des plus élémentaires notions de l'hygiène et de la salubrité.

« Les hommes, a dit Jean-Jacques Rousseau, ne sont point faits pour être entassés en fourmilière ; les villes sont le gouffre de l'espèce humaine ». C'est exact, les villes sans air et sans lumière sont des foyers dangereux ; c'est pourquoi les grands parcs, les jardins publics, les vastes squares et les espaces libres doivent être multipliés dans les villes modernes, en même temps que, de toutes parts et dans tous les sens, doivent s'ouvrir des voies urbaines larges, plantées d'arbres.

Les statistiques municipales et les constatations médicales montrent clairement que les causes principales du développement de la tuberculose et de toutes les maladies contagieuses sont l'entassement des maisons et l'absence d'espaces libres ; il est prouvé par des chiffres éloquents que la relation entre la mortalité et le manque de parcs et de jardins est constante.

La mortalité, par exemple, est très faible à Limoges, où les espaces libres occupent le tiers de la surface totale de la ville, et à Grenoble surtout, où les réservoirs d'air représentent les trois septièmes de la superficie urbaine. La mortalité est grande, au contraire, dans les villes comme Bordeaux et Rouen, entre autres, qui ne comptent respectivement qu'un sixième et un septième d'espaces libres. Les comparaisons sont saisissantes ; elles montrent d'autant mieux l'influence bienfaisante des parcs et des jardins sur la santé publique, que Bordeaux et Rouen sont de grandes belles villes où la voirie est soignée et où les règlements de salubrité sont sévères. Cela prouve que les langes voies urbaines et l'assainissement des villes réclament, comme compléments indispensables, des arbres en quantité, — ils tamisent les poussières, — des pelouses de verdure, des jardins publics, des espaces libres, enfin, aussi importants que possible, distribués dans tous les quartiers de la ville et encore plus dans les régions populeuses que dans les districts riches.

Les parcs de Londres occupent une superficie totale de 6.000 hectares, sans compter tous les parcs, jardins, terrains suburbains pour jeux et récréations, situés aux environs de l'immense capitale. Londres est très fier de ses jardins et de ses cités de verdure, pour l'entretien desquels une dépense annuelle de 6.500.000 francs est à peine suffisante. Tous les ans, une somme importante est consacrée à des acquisitions nouvelles de pelouses vertes. Les villes rurales britanniques qui se sont formées de toutes parts autour de la capitale et aux environs d'autres grandes villes, sont des milieux particulièrement salubres et agréables.

Les grandes voies urbaines et les espaces libres amènent partout de l'air et donnent de la lumière ; ils alimentent les poumons des villes ; ce sont de précieux réservoirs d'air indispensables à la santé des habitants. Les « parkways », qui ont été créés dans quantité de cités américaines, entre autres New-York, Chicago, Baltimore et Providence, relient en un ensemble tous les points de vue pittoresques et conduisent à des trésors de verdure. Boston possède 3.750 hectares d'espaces libres et 30 kilomètres de ces vastes voies si justement appelées « parkways ».

Les Allemands n'ont pas voulu rester en arrière ; ils ont adopté le système des promenades circulaires ou « rings », qui tournent autour des villes et les encadrent d'une série d'avenues verdoyantes. La méthode n'est pas nouvelle, et nous pourrions citer quantité de villes françaises comptant un important réseau de boulevards de ceinture.

Berlin a dépensé des sommes considérables pour l'amélioration de ses jardins et parcs ; cette capitale compte aujourd'hui le septième de sa surface occupé par des espaces libres, alors que Vienne, en Autriche, a consacré le quart de sa superficie totale aux pelouses de verdure. Bruxelles et Leipzig sont bien placés à ce point de vue, avec le cinquième de la surface.

Paris ne dispose, sur l'ensemble de son domaine urbain, que du huitième de sa superficie pour les parcs, jardins et squares ; mais les boulevards et vastes avenues plantés d'arbres représentent une superficie totale de 275.000 mètres carrés, avec 37.500 arbres d'essence diverses. Les voies publiques plantées représentent, à Paris, 28 o/o de la surface totale des rues, avenues et boulevards.

Pour montrer l'influence des espaces libres sur la santé publique, il faut établir les comparaisons suivantes : A Port-Sun-Light, une des premières cités rurales installées en Angleterre, la mortalité est de 9 pour 1.000, tandis qu'à Liverpool, la cité urbaine la plus voisine, elle atteint 21 pour 1.000. Et pourtant Liverpool a jeté par terre quantité de vieilles maisons et a dépensé des millions pour son assainissement. A Bournville, il meurt 8 personnes sur 1.000 tous les ans ; cette cité-jardin est à quelques kilomètres seulement de Birmingham, où la mortalité est de 18 pour 1.000. Cette grande ville industrielle a cependant dépensé, en une seule année, 40 millions pour l'amélioration de ses quartiers populeux.

Comme conclusion, il faut dire que les villes modernes doivent se donner de l'air et de la lumière, soigner leurs rues, les faire larges et spacieuses, les planter d'arbres, ne pas les border de maisons trop élevées. Elles doivent aussi multiplier les carrefours vastes et les places étendues ; mais elles doivent surtout se ménager de grands espaces libres avec des pelouses verdoyantes, des jardins publics verts et fleuris, des parcs avec des terrains de jeux. Le mot de J.-J. Rousseau demeure d'une exactitude rigoureuse : les villes sont le gouffre de l'espèce humaine. Les espaces libres seuls ont le pouvoir d'empêcher que les hommes soient entassés en fourmilière.

WILL DARVILLE.

Chronique Sportive

CYCLISME

A LILLE

Course interscolaire

Dimanche matin a eu lieu un championnat cycliste interscolaire, qui s'est couru sur l'itinéraire suivant : Lille, St-André, Wambrechies, Quesnoy-sur-Deûle, Frelinghien, Verlinghee, Lambersart et Lille.

Cette course, qui n'a été marquée par aucun incident, a donné les résultats suivants :

1er Huyssenne, de l'école Jussieu, de Lille, à 10 heures 30 secondes. — 2e Revol, de l'I. D. N., à 10 h. 1 m. 40 s. — 3e Lemonnier, de Douai, à 2 longueurs. — 4e Petitprez, d'Hazebrouck. — 5e Butez, de Douai. — 6e Lepoutre, de l'école Baggio, de Lille. — 7e Boutillier, de la Faculté de Médecine. — 8e Crignon, d'Hazebrouck. — 9e Duponchel, de l'École primaire supérieure de Lille. — 10e Sueur, de Calais. — 11e Devroé, de Tourcoing. — 12e Wastiaux, des Beaux-Arts. — 13e Hoffman, de La Madeleine. — 14e Dessin, d'Houplines. — 15e Willem, de Lille. — 16e Alphonse Wauters, de Lille. — 17e Leplant, du Conservatoire de Lille. — 18e Edouard Wauters, de Lille. — 19e Joly, de l'école primaire supérieure. — 20e Glaszman, des Arts et Métiers. — 21e Calmon, de Douai. — 22e Machurez, de Douai. — 23e Gouillard, du Lycée de Lille. — 24e Breyne, des Beaux-Arts. — 25e Delfosse, de Lille, etc.

Voici en outre le classement par catégorie : 1re catégorie : 1er Revol. — 2e Lemonnier. — 3e Butez. — 4e Boutillier. — 5e Crignon.

2e catégorie : 1er Huyssenne. — 2e Petitprez. — 3e Duponchelle. — 4e Sueur. — 5e Wastiaux.

3e catégorie : 1er Lepoutre. — 2e Devroé. — 3e Hoffman. — 4e Alphonse Wauters.

4e catégorie : 1er Dessein. — 2e Willems. — 3e Edouard Wauters.

ON NE MOURRA PLUS

Durant combien de temps encore l'être humain sera-t-il mortel ? Durant quelques siècles peut-être, au pis aller. Mais il ne faudrait pas trop s'étonner de voir, d'ici un an ou deux, l'immortalité mise à notre disposition. Il faut évidemment tenir compte des accidents, des guerres, qui tueront toujours. Des maladies et des médecins, causes de mort encore fréquentes de nos jours, nous ne parlerons pas, car on leur aura tordu le cou depuis longtemps. En ce temps-là n'existeront plus que des fonctionnaires vaccinateurs, greffeurs.

Supposons-nous immortels. Après quelque mille ans, nous aurons surpeuplé la terre, envahi tous les continents. Il est évident que nous ne ferons pas profiter les races inférieures de nos découvertes et qu'elles continueront à mourir, pour que nous puissions nous installer chez elles. Quand même, un jour viendra où nous serons encaqués sur la croûte terrestre comme des républicains sur le parcours d'un cortège royal et, à moins de mettre des rallonges ou de construire un étage, il n'y aura plus moyen de s'arranger ici-bas. La solution de ce problème consiste en ceci : — c'est bête simple : il suffit de limiter la durée de la vie à mille deux mille ans. Cette limite variera selon le nombre de naissances et de décès par accidents, crimes, exécutions capitales, etc. Il y aura comme ça, établie par les fonctionnaires municipaux, une côte changeant avec les années, les localités, les pays. Donc virtuellement l'homme est immortel, mais en fait il est obligé de disparaître — enthanasiquement s'entend — après un nombre indéterminé de siècles.

Les publications les plus scientifiques ont, depuis longtemps propagé ces idées. Depuis, nous avons fait du chemin et nous pouvons envisager la possibilité de rendre l'homme véritablement et non plus virtuellement immortel. Attention, je commence, respirez profondément et suivez-moi bien.

Que diriez-vous d'une conservation au frigorifère ? Vous n'êtes pas sans savoir que l'on peut conserver des animaux vivants par le froid et cela indéfiniment. Comme à tout prendre l'homme n'est qu'un animal, le procédé lui est parfaitement applicable. Appliquons-le lui. L'homme ainsi refroidi est enfermé dans une case, comme un dossier, comme un livre dans une bibliothèque.

Il ne tient pas de place, il ne nécessite aucun frais d'entretien alimentaire, ni d'habillement. On lui donne une fiche, ce qui permet de le retrouver quand on en a besoin. Et c'est précisément en ceci que mon système s'affirme génial.

Prenons un exemple. Votre cerveau est depuis longtemps torturé, vous aimeriez savoir si Rhamsès II était partisan de l'impôt sur le revenu. Comment répondre à cette question ? Vous allez consulter des bouquins, retourner sous toutes ses faces la pyramide de Chéops, saigner à blanc quelques orientalistes, et vous ne savez toujours rien ! Mais que le citoyen Rhamsès II soit là, refroidi vivant à 4 degrés au-dessous de zéro, dans la bibliothèque de son village, et vous êtes sauvé. Vous prenez une feuille de papier et vous écrivez au maire.

« Monsieur le Maire, désirant obtenir de M. Rhamsès II refroidi en... un renseignement de la plus haute importance, je vous serais obligé de bien vouloir ordonner son défroidissement. Je m'engage à payer tous les frais qui résulteront de cette opération. Veuillez agréer, etc. »

Et vous serez satisfait on ne peut mieux.

La congélation supprimera, il est vrai, le commerce très intéressant des « regrets éternels », mais que voulez-vous, il faut toujours une victime.

Entre nous, entre mille autres, l'attraction résultant pour les filles de famille de la participation de son vieil oncle, jadis un négociant, désireux de fêter le millième de la fondation de sa maison. Dans les circonstances actuelles, à l'heure du champagne, il ne peut que dire : « Adressez un hommage ému à celui qui, il y a dix siècles, eut l'idée, etc. »

Bien autre sera la conduite, si la ventrebis fondateur est encore vivant dans les archives communales. Les invitations porteront : « Notre décimateur assistera à la fête ».

Quelques jours avant cette-ci, on dégèlera le bonhomme, afin de lui faire prendre l'air de l'époque, de le raser, de le vêtir convenablement, de le rendre présentable au sommé.

Et combien d'autres choses encore, que je ne puis dire, tant il en est. Pensez-y donc.

Notez-le bien, tout ça ne tardera pas !...

les Savons de JOUVENCE
VIOLETTES 1911
Adoucissent la Peau-Vendus Partout 0f30

PROGRAMME DES SPECTACLES

GRAND-THEATRE DE LILLE

Tous les soirs, à 8 h. 1/2 : **Michel Strogoff**, pièce à grand spectacle en 5 actes et 14 tableaux, de MM. A. D'Ennery et Jules Verne.

KURSAAL DE LILLE

Ce soir lundi, à 8 h. 1/2 : **Une Enquête**, comédie en un acte, de M. Maurice Hennequin ; **Mon Bébé**, pièce en 3 actes, de M. Maurice Hennequin.

OMNIA PATHÉ DE LILLE

(Rue Esquermoise)

LA FILLE DE DELFT

Matinée à prix réduits à quatre heures ; soirée à huit heures trois quarts.

On avait rarement vu au Cinéma de si jolis effets de coloris, des paysages d'une poésie aussi intense que ceux du délicieux film de la **Fille de Delft**. Le scenario de cette pièce à la fois idyllique et dramatique, est des plus touchant. Quant au « clou » scénique du ballon qui prend feu dans les airs, il est réalisé de la façon la plus curieuse. Les spectateurs se demandent comment on a pu le réaliser.

Grand succès de rire pour Max Linder dans **Max Pédicure**.

PALACE CINEMA

18 bis, PLACE VERTE
WAZEMMES-LILLE

Lundi 4, Mardi 5, Mercredi 6 et Jeudi 7 Mai 1914.

PROGRAMME MONSTRE

(4e Série des Aventures de Fantômas)

Fantômas contre Fantômas, grand drame policier en 4 parties

Mardi, Mercredi et Jeudi, avec **Fantômas**, changement complet de programme : **Le Sursis**, vaudeville militaire en 3 parties.

Gaumont, Actualité, Journal.

Le Vœu d'Onésium, comique.

La semaine prochaine : **Les Pardaillan**, grand drame de cape et d'épée en 7 parties, tiré du roman de Michel Zévaco.

T.I.V. : Cinématogr. gratis aux Galeries Mitéline

PAR LES
TEMPS FROIDS ET HUMIDES
Adoptez comme Apéritif le
BANYULS-TRILLES
QUINQUINA
et vous en ressentirez vite les effets toniques et bienfaisants
C'EST L'APÉRITIF D'HIVER
PAR EXCELLENCE
recommandé par le Corps Médical aux Hommes, Dames et Enfants
DEMANDEZ « UN TRILLES »
et exigez l'étiquette « Banyuls-Trilles » sur la bouteille, avec le mot
QUINQUINA

PETITE CORRESPONDANCE

Adresser les demandes de renseignements à M. le petit Correspondant. Indiquer toujours les initiales. Joindre timbre pour réponse.

H., Templeuve. — 1 et 2. Oui, appelez devant le juge de paix. — 3. Consultez un avocat. — 4. Oui.

V. G. M. L. Carvin. — 1. Non, pas besoin. — 2. Non.

11 V. R. Carvin. — Non pas le droit.

T. B. P. Carvin. — Oui, elle y a droit. Voyez à la Mairie.

Un médaillé du Maroc. — Oui, le président de la République a signé un décret déterminant les conditions dans lesquelles sera accordée la médaille coloniale avec agrafe « Maroc » pour la période comprise entre le 20 juillet 1912 et le 31 décembre 1913.

A. D. Croix. — Evidemment ces employés ne sont pas exempts de recevoir de la mauvaise monnaie, malgré toute leur attention.

Mme P..., 85, Ostricourt. — Vous n'auriez droit qu'à la moitié, à moins d'un acte de donation à votre profit.

C. C. à Fives. — Demandez une note détaillée des frais et soumettez-là à un avocat.

D. R. P. F. Carvin. — 1. Oui. — 2. Non.

L. H. Escaudain. — Si l'accusé prend avant la 3e fois, il gagne le délit. Le pari serait nul si les coqs ont été trois minutes sans battre.

Un qui attend 18. — 1. 21 ans. — 2. 21 ans. — 3. Oui.

Une brunette F. V. — Oui.

Revue Financière

Paris, 3 mai 1914.

Le résultat du premier tour de scrutin n'a exercé aucune influence sur la tenue du marché financier. La liquidation de fin de mois a amené quelques transactions, puis tout paraît rentrer dans le calme désolant auquel nous sommes habitués depuis de longs mois. La spéculation fait quelques timides tentatives, mais bien vite elle rentre sous la tente. Le Comptant reste également hésitant ; les capitalistes veulent connaître les tendances de la nouvelle Chambre avant de prendre de nouvelles positions. Toutefois les intermédiaires restent optimistes.

FONDS D'ETATS

La Rente Française, après avoir enregistré un mouvement de réaction, est mieux disposée à 86,60.

Les Consolidés Anglais restent irréguliers à 75,15, influencés par les dépêches concernant la situation dans l'Ulster.

La situation économique de l'Egypte paraît satisfaisante ; les cours des Rentes Egyptiennes restent bien tenus. L'Unifiée à 102,60, la Privilégiée à 90,60.

L'Extérieure s'inscrit à 88,50. Pour consolider la dette flottante en circulation, l'Espagne va emprunter. Il est question, en effet, d'un emprunt intérieur de 800 millions. On sait que le bruit de la négociation d'un emprunt extérieur a été officiellement démenti. La suppression de l'affidavit est, une fois de plus, à l'ordre du jour. Cette mesure est préconisée à Madrid en vue de remédier au tort que fait à l'Extérieure Espagnole la création de l'impôt français de 5 % sur les fonds d'Etats étrangers.

Le Portugais demeure inactif à 61,50.

Le Serbe 4 % se retrouve à 81,70. Il a été annoncé qu'un nouvel emprunt serbe serait proposé à la Skoupchtina. La Serbie a besoin d'argent pour la construction de chemins de fer et son armée.

Les obligations 4 1/2 % de Chemins de fer Russes Réunis conservent des négociations assez suivies à 97,90. Notons, à titre documentaire, que les 131.154 obligations nouvelles de 500 francs, 4 1/2 % numéros 204.847 à 336.000 de la Compagnie du Chemin de fer de la Mer Noire, émises à 472 fr. 50, libérées et au porteur, garanties par le gouvernement impérial de Russie, sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant et à terme.

L'Italien est résistant à 95,90. A propos de la menace de grève, aujourd'hui conjurée, des cheminots italiens, on a fait remarquer que les chemins de fer de l'Etat en Italie bouclent leur budget avec un déficit annuel de 155 millions, au lieu d'un bénéfice accusé de 101 millions. Si les recettes s'élèvent à 590 millions 154.414 lires et les dépenses à 489.106.455 lires, il y a lieu de faire entrer en ligne de compte les intérêts et la construction et l'équipement des voies ferrées, soit 184.764.672 lires pour l'ancien capital de 5.434 millions et 72.179.833 lires pour le nouveau capital de 1.433 millions, ce qui élève le total des frais à 746.072.961 lires, et donne un déficit réel de près de 156 millions par an.

Les Fonds Bulgares sont soutenus, 4 1/2 % 1907 à 432. Suivant une dépêche de Sofia, le ministre des finances a déclaré ces jours-ci qu'il avait lieu de croire que les négociations, actuellement engagées à Berlin, en vue de la conclusion de l'emprunt de 300 millions, seraient prochainement couronnées de succès. Toutefois, le gouvernement n'a pas perdu l'espoir, si les pourparlers échouaient au dernier moment, d'arriver à conclure sur le marché de Paris l'emprunt qui lui est nécessaire.

Le Brésil 4 % clôture à 73,30 et reste mal influencé par la crise financière que que traverse actuellement le pays. Des déclarations faites par le nouveau président de la République Brésilienne, il résulte que les retraits d'or à la caisse de conversion sont très importants, si bien que les réserves qui atteignaient, il y a un an, 27 millions de livres sterling, n'atteignent plus que 14 millions.

L'Argentin 1911 se négocie à 96,30. Il paraîtrait que la récolte de maïs dans l'Argentine dépasserait de beaucoup cette année tous les records en quantité et en qualité.

ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT

La Banque de France évolue aux environs de 5.000 fr. dans le Crédit Foncier, à son cours le plus bas. Nous conseillons précisément les plus intéressants qu'on puisse effectuer, en raison tant de sa sécurité et de son bon revenu, que des perspectives de plus-value qu'elle paraît offrir. Les opérations de prêts sont plus actives que jamais, elles s'élèvent à 12.789.882 francs, dont 10.800.800 francs de prêts fonciers, autorisés par le Conseil d'administration dans sa séance hebdomadaire du 29 avril, ce qui forme un total de 33 millions pour les deux dernières séances hebdomadaires.

Le Comptoir National d'Escompte ne varie pas sensiblement à 1.038. Nous avons précédemment indiqué les résultats favorables obtenus au cours de l'exercice écoulé.

La Société Générale se traite à 797, par suite du détachement de son coupon ; la situation de l'établissement est excellente.

Le Crédit Foncier Egyptien se retrouve à 730, perdant ainsi une vingtaine de francs depuis un mois. Les mauvaises dispositions du marché ne suffisent pas seules à expliquer ce recul. Il a, en effet, une autre cause. Comme on le sait, le Crédit Foncier Egyptien fait partie des sociétés qui prennent à leur charge le paiement des impôts français sur leurs titres. Du fait de la récente augmentation de ces taxes, il subira un supplément de frais qui est évalué entre 400.000 et 500.000 francs par an. Or, cette somme représente un franc par action.

Le Banco di Roma est délaissé à 95. Au cours de l'exercice 1913, les bénéfices nets n'ont été que de 13.147.686 lires, au lieu de 15.354.915 en 1912, en diminution de 2.207.229 lires. Par suite de ce fléchissement, l'assemblée des actionnaires, tenue le 31 mars dernier, a ramené le dividende à 6 lires par action contre 7 lires précédemment.

CHEMINS DE FER

Les titres de nos grandes Compagnies de chemins de fer se sont différemment comportées, mais la fermeté a prévalu sur l'ensemble de ce compartiment.

Le Nord s'inscrit 1.702. Jusqu'à nouvel avis, le prix des obligations nouvelles en cours d'émission est ainsi fixé : obligations 4 % série D, janvier-juillet 498 fr., obligations 3 % série A janvier-juillet 416 fr., obligations 3 % série B avril-octobre 412 fr., obligations 2 1/2 % série C avril-octobre 316 fr.

L'Est se tient à 925.

Les Lombards restent lourds à 105. Les pourparlers concernant la réorganisation financière avancent lentement avec le gouvernement autrichien. Le plan d'assainissement sera mis à l'ordre du jour de l'assemblée générale, ainsi qu'une demande d'autorisation pour l'émission d'un emprunt de 150 millions de couronnes. Les comptes de 1913 se soldent par un bénéfice de 700.000 couronnes, contre 1.918.000 en 1912 et une perte de 1.714.000 en 1911.

VALEURS INDUSTRIELLES

L'Eclairage, Chauffage et Force Motrice, également dénommé Gaz de la Banlieue, se retrouve à 236.

La Thomson-Houston fait preuve de bonnes dispositions à 709. Les bénéfices nets de cette compagnie ressortent, pour 1913, à 4.944.386 fr. 25, au lieu de 4.299.478 fr. 72 pour 1912. Le dividende sera maintenu à 35 fr.

Les Machines Hartmann terminent à 490. On sait que la Société, en vue d'assurer ses approvisionnements en matières premières, a élaboré un vaste programme pour l'exécution duquel 50 millions de roubles sont nécessaires. En conséquence, le capital sera augmenté de 18 millions et des obligations seront émises pour un montant égal. Il est à craindre que le dividende actuel de 7 roubles ne soit pas maintenu pendant le délai qu'il faudra pour que les nouveaux capitaux investis deviennent productifs. Cette perspective pèse naturellement sur les cours de la valeur.

Les Aciéries de France sont en nouvelle baisse à 678.

Les Aciéries de Plombino que l'on a essayé de pousser reviennent à 78,50. L'assemblée tenue le 18 avril a ramené le dividende à 5 lires par action pour l'exercice 1913 ; le bénéfice net n'a été que de 1.009.731 lires contre 1.883.000 pour l'exercice précédent qui avait eu dix-huit mois et dont le dividende avait été fixé à 10 lires. Le bénéfice brut de l'année écoulée a été de 4.331.961 lires.

Le Laurium Français est en reprise à 435. Le dividende sera maintenu à 25 francs par action.

L'action Prowodnick se retrouve à 557 ; les comptes se soldent par un bénéfice de près de 4 millions et demi de roubles contre 2.800.000 roubles environ pour 1912. Le dividende sera porté de 12 roubles 75 à 14 roubles par action.

Les Tabacs Ottomans sont calmes à 465.

MINES D'OR

La Brakpan se trouve à 54,75. Les travaux de développement effectués pendant le trimestre clos le 31 mars dernier, ont porté sur une longueur de 5.113 pieds.

La Robinson Deep vaut 35,75. La quantité de minerai broyé par cette Compagnie, pendant le mois de mars, a été de 45.360 tonnes au lieu de 40.709 en février. Par suite d'une légère diminution dans la teneur, le profit net unitaire est ressorti de 12 sh. 6 d. à 11 sh. 11 d.

La Van Ryn termine à 84.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Naphte Lianosoff. — Il est actuellement procédé à une augmentation du capital social par l'émission de 140.000 actions de 100 roubles chacune offertes aux anciens actionnaires à raison de sept actions nouvelles pour huit anciennes, au prix de 166 roubles 50, soit 441 fr. 25 payables en souscrivant. Ces nouvelles actions participeront au dividende de l'exercice 1914 au même titre que les actions émises antérieurement. Les actionnaires qui désirent souscrire devront déposer leurs titres accompagnés du montant de leur souscription du 2 au 14 mai 1914 à Pétersbourg, à la Banque Russo-Asiatique, à la Banque du Commerce de Sibérie et à la Banque Russe du Commerce et de l'Industrie. A Paris, à la Banque Russe du Commerce et de l'Industrie, 11 bis, rue Scribe, et chez MM. O. A. Rasenberg et Cie, 46, rue d'Anjou.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 30 avril 1914.

MARCHÉ A TERME

Les dispositions absolument réfrigérantes qui se sont manifestées il y a huit jours à la coulisse ont peu à peu disparu cette semaine et fait place à un revirement qui s'est traduit par une reprise appréciable de la cote, et ce bien que les affaires aient été extrêmement réduites et n'aient favorisé que quelques titres, tels que les Argentine qui ont reconquis le cours de 53 3/4 après 48 3/4, la Barcelone celui de 137 après 125 3/4, le Mexico Tram celui de 334 après 307, le Rio-Tinto celui de 1305 après 1763 et enfin les Railways et Electricité celui de 760 après 746.

Notons aussi la meilleure tenue du Hélioupolis à 118 après 110 3/4, de la Parisienne à 287 après 284 et de Paris-Tram à 243 1/2 après 238.

COMPTANT

Notre marché du comptant a paru, dans son ensemble, mieux disposé grâce aux dispositions meilleures qui se sont manifestées de l'autre côté de la barre.

L'activité a encore été de nulle importance aux action de banques qui se sont, néanmoins, négociées à des cours sans changement important.

Il nous revient que la Société Générale de Belgique bonifie en compte de quinzaine, pour la période du 27 avril au 11 mai 1914, un intérêt de 3.20 % l'an.

La Caisse Générale de Reports et de Dépôts bonifie à ses déposants en compte de quinzaine, pour la première moitié de mai, un intérêt net de 3.02 %. L'ensemble des opérations conclues pour cette période comporte une somme de 345 millions de francs. Le taux moyen bonifié depuis le commencement de cette année est de 3.44 %.

Les actions de nos chemins de fer n'ont pas été mieux achalandées que précédemment.

Les trois premiers mois de 1914 ont donné à l'International Railways of Central América une recette nette de 405.335 francs ou de 16.53 pour cent sur celle de la période correspondante de 1913.

Les tramways ont été un tantinet mieux disposés et ce sans que les transactions aient repris quelque importance.

Les actionnaires des Tramways de Murcie, réunis cette semaine en assemblée générale ordinaire, ont approuvé les comptes de l'exercice 1913 solmant par un bénéfice d'exploitation de fr. 50.705,37 et un bénéfice brut total de fr. 54.971,67 ; le solde disponible de fr. 27.949 37 a été affecté à un fonds de réfection.

C'est pour permettre à la Compagnie de Chemins de fer Secondaires la construction de diverses lignes dont ses filiales poursuivent la concession en Espagne, que l'assemblée tenue en février dernier a autorisé la création de 30.000 obligations nouvelles 4 1/2 pour cent.

Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à la Belge de Tramways à fr. 174.684,24 et est consacré à des amortissements.

Pour les huit premières semaines de l'année courante, les Tramways de Rosario ont encaissé une recette de [illegible] francs au lieu de 933.555 francs pour la période correspondante de l'exercice précédent.

A Rome-Milan-Bologne, le solde disponible de 1912 permet la répartition d'un dividende de 7 francs à chacune des actions contre 8 francs l'année dernière.

La situation du marché des valeurs sidérurgiques ne s'est pas améliorée ; au contraire, les cotations enregistrées accusent un nouveau recul sur celles connues il y a huit jours.

Les liquidations de la Société des Hauts-Fourneaux et Forges de Villerupt-Laval-Dieu annoncent que la fusion avec la Société Métallurgique de Senelle-Maubeuge étant définitivement réalisée, les porteurs d'actions Villerupt-Laval-Dieu pourront échanger leurs titres à partir du 1er courant jusqu'au 6 juin prochain.

Les résultats obtenus par les Hauts-Fourneaux de Saulnes en 1913 se traduisent par un bénéfice de fr. 2.550.295,90 au lieu de fr. 2.503.865,75 en 1912. Le dividende restera fixé à 225 francs par action mais les réserves diverses recevront fr. 1.197.[illegible],80 au lieu de fr. 1.108.[illegible] en 1912.

La Métallurgique de Taganrog a réalisé en 1913 un bénéfice de 2.217.576 roubles contre 1.518.061 roubles en 1912. Toutefois la rémunération de l'action restera fixée à 8 % soit 12 roubles ou 32 francs.

C'est avec des résultats en amélioration sur les précédents que l'exercice écoulé s'est clôturé aux Ateliers de Constructions Electriques du Nord et de l'Est ; ils permettront au conseil de proposer la répartition aux actions de capital d'un dividende de 17 francs bruts, contre 16 francs l'an dernier et de fr. 12.38 bruts contre fr. 13.84 pour la part de fondateur.

Le marché des titres houillers n'a pas témoigné de meilleures dispositions que celui du fer.

C'est à partir du 16 courant que le dividende de 110 francs à distribuer par la Société des Charbonnages de Courcelles-Nord sera mis en paiement. A propos de cette société, il convient de signaler que l'assemblée extraordinaire convoquée en vue de se prononcer sur la création d'actions nominatives n'était pas en nombre ; une nouvelle réunion se tiendra le 28 courant.

Les obligataires de la Société des Charbonnages du Grand-Mambourg sont convoqués pour le 9 courant, à l'effet de se prononcer sur une proposition d'échanger éventuellement les obligations 4 1/2 % de l'emprunt de 1910, contre des actions de la Société des Charbonnages du Pays de Liège aux Awirs, faisant partie du portefeuille du Grand-Mambourg.

La cote des différentes autres valeurs habituellement traitées au comptant ne s'est guère améliorée, sauf en Coloniales qui ont bénéficié d'un certain redressement de leurs cours en sympathie avec la meilleure tenue du marché du caoutchouc résultant du résultat de la vente publique qui a eu lieu cette semaine à Anvers.

Le dividende de l'Asturienne des Mines sera de 275 francs au lieu de 300 francs pour 1912.

Heureux Maris

Heureux sont les maris qui, lorsque leur femme est malade, ont le bon esprit de lui faire prendre les Pilules Pink. La santé ne tarde pas alors à revenir à la maison et le foyer, un instant désorganisé, reprend bien vite son aspect riant.

M. Sargiano, 14, rue Brousais, Alger, écrit :

« J'ai le plaisir de vous informer que Mme Sargiano a été très bien guérie par vos Pilules Pink. Elle était depuis longtemps dans un état d'anémie qui, malgré tous les soins, n'avait fait qu'empirer. Cet état de faiblesse continuelle s'était même compliqué de neurasthénie lorsque ma femme avait constaté que les médicaments ne faisaient rien pour elle. Dès qu'elle a eu pris les Pilules Pink, elle s'est sentie mieux, elle a continué le traitement et est en parfaite santé actuellement. »

M. Louis Buisson, à Fontcouverte, par Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), écrit :

« Ma femme, tourmentée par son retour d'âge, était dans un état de santé bien précaire. Elle était sans entrain, sans forces, sans appétit et se plaignait constamment de différents malaises. Elle a fait usage de vos Pilules Pink et elle est de nouveau très bien portante. »

M. A. Thuron, à Laneuville-aux-Bois, par Echenay (Haute-Marne), écrit :

« Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que ma femme a été très bien guérie par vos Pilules Pink. Son état était pour ainsi dire désespéré et pour moi je ne croyais plus à sa guérison. Profondément anémiée, elle souffrait cruellement, ne mangeait plus. Elle était si faible qu'elle ne pouvait plus s'occuper de son ménage. Maintenant elle est forte et peut de nouveau se livrer à ses occupations. »

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Geblin, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les six boîtes, franco.

DENTOMAL
guérit en quelques secondes et pour toujours, tous les plus violents.
MAUX de DENTS
Exigez un Dentomal. Le flacon 1 fr. dans toutes pharmacies.
LILLE : Pharmacies Poirson, Ritter, Vivier.

Le Gérant : Emile GEST
LILLE, 186 bis, rue de Paris

FEUILLETON DU 4 MAI. — N. 7

GUENILLON

par Maxime AUDOUIN

En plein bonheur

— C'est l'enfance de l'art.

— Ah !

— M. le comte confierait tout simplement à un tiers, en dépôt, la somme destinée au bénéficiaire. C'est ce que nous appelons un fidéicommis. En pareil cas, l'on ne s'adresse — cela va sans dire — qu'à une personne sûre, d'une probité éprouvée, car, pour le tiers, rien ne serait plus aisé que de s'attribuer le dépôt.

— Mon père aurait-il sous la main cette personne sûre ?

— Je le crois.

— Et ce serait ?

M. Célestin fit entendre une petite toux hiscrète.

— Son médecin.

— Le Floch ?

— Le Floch.

— Pardieu ! tu pourrais bien être dans le vrai !... Ah ! mais ! ah ! mais ! décidément, il faut aviser.

— Depuis que M. le comte est sujet à des crises d'étouffements la nuit, Le Floch vient de Paris trois ou quatre fois par semaine et couche au château. Vous savez quelle confiance, d'ailleurs justifiée, a en lui M. le comte ?

— Mon père lui a fait sa situation. — Après ?

— La femme de Le Floch est nécessitée le mois dernier ; de sorte que, depuis cet événement, notre homme prend l'express de nuit pour regagner plus tôt son domicile, au lieu de repartir, comme d'habitude, par le train du matin. Rien donc ne lui serait plus facile que d'emporter dans sa valise, pour en opérer le dépôt à une banque connue de lui seul et du comte, l'énorme somme dont je vous ai révélé l'existence ; et alors... alors...

— Je suis volé ?

— Vous l'avez dit.

— Il est à présumer que les onze cent mille francs ne moisiront pas dans le coffre-fort de mon père.

— Je le crains.

— Le Floch vient-il ce soir au château ?

— Oui.

— Comment le sais-tu ?

Le clerc haussa les épaules.

— Drôle ! tu me parais étrangement renseigné sur bien des choses.

— Monsieur le vicomte m'en ferait-il un reproche ?

Le vicomte ne répondit pas ; son front se creusa d'un pli dur. Mais, après quelques minutes d'un silence lourd, pendant lequel M. Célestin s'était remis à fourbir son lorgnon, il dit d'un ton qu'il affectait de rendre dégagé :

— Que veux-tu que je fasse à cela, pour le moment ?... J'aviserai plus tard... Viens me reconduire au train, nous passerons chez toi et tu me remettrais l'argent.

— Alors, vous n'essayerez pas d'obtenir de M. le comte...

— C'est inutile... Allons, viens !

M. Célestin l'aida à endosser sa pelisse, prit son chapeau, et les deux hommes sortirent.

Une demi-heure plus tard, M. Célestin, demeuré seul sur le quai de la gare, regardait le train s'éloigner dans la direction de Paris.

Il avait fait les lèvres un singulier sourire, qui eût donné fort à penser au noble visiteur.

Lorsque le dernier flocon de fumée se fut évanoui au prochain tournant :

— A deux de jeu, monsieur le vicomte ! siffla-t-il entre ses dents en exécutant une pirouette sur ses talons. Patience !... M'est avis qu'avant peu vous me paierez d'un coup toutes vos impertinences en gros et en détail — intérêt et capital.

IV

Le crime

Le lendemain de cette entrevue, soit le jour de l'arrestation du docteur Le Floch, au matin, le valet de chambre de M. de Tréfontaine, le vieux Justin, étonné de ne pas avoir été sonné à l'heure accoutumée par son maître, dont il connaissait la régularité d'habitudes, se hasarda à gratter timidement à la porte de sa chambre.

N'entendant aucun bruit en réponse, il frappa d'abord quelques coups discrets, puis, vaguement inquiet, tourna le bouton et entra.

La pièce était vide.

—